

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 24 juin 2024

Délibération n°2024/2/39

Nomenclature : 4.1

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, en application de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 Novembre 2021.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération n°2024/1/11 du 25 mars 2024 reçue par les services préfectoraux le 2 avril 2024, par laquelle le tableau des effectifs a été mis à jour.

Considérant l'avis favorable unanime émis par le Comité Social Territorial en date du 5 juin 2024 ;

A cet égard, il propose de procéder, aux mouvements de postes suivants permettant le bon fonctionnement des services (reclassements, départs en retraite, mutations...) :

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Suppression d'un poste d'attaché principal à temps complet,
- Suppression d'un poste d'attaché à temps complet,
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création d'un poste de rédacteur à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création de deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création de deux postes d'adjoint administratif à temps complet.

FILIERE TECHNIQUE

- Création de deux postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création de deux postes d'adjoint technique à temps complet,
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

FILIERE SOCIALE

○ **Sous-filière sociale**

- Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet à raison de 22 h 30 hebdomadaires,
- Suppression d'un poste de conseiller socio-éducatif,
- Suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet,
- Suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet.

FILIERE CULTURELLE

- Création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 5 heures hebdomadaires,
- Création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 5 heures hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 6 heures hebdomadaires,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 12 heures hebdomadaires.

FILIERE SPORTIVE

- Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires,
- Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires,
- Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires.

FILIERE POLICE MUNICIPALE

- Création d'un poste de chef de service de police municipale à temps complet,
- Création d'un poste de gardien brigadier à temps complet,
- Suppression d'un poste de gardien brigadier à temps complet.

En conséquence de quoi, Monsieur le Maire propose à ses collègues de créer et supprimer les différents postes tels qu'indiqués ci-avant et d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs joint en annexe composé de 3 feuillets.

LE CONSEIL,